

Achat vélo // problème et litige

Par MCBRL, le 01/08/2015 à 18:59

Bonjour,

J'ai acheté en mars 2015 un vélo neuf dans une petite boutique (valeur 1300€),

(Un ami a acheté le même vélo au même endroit une semaine avant et il n'a eu aucun souci avec)

Des le premier coup de pédale, un bruit anormal lié à la transmission (je suis cycliste en club) se fait entendre.

Peu disponible, un ami se charge de déposer le vélo à la boutique,

Le commercant me fait venir chercher le vélo 10 jours plus tard en me disant avoir bidouillé et que le bruit a disparu,

Je vais chercher le vélo mais le bruit est toujours présent sur le chemin du retour pour rentrer chez moi.

Je laisse passer 1 semaine et contacte le commercant en lui signifiant,

Je lui ramène en suivant coup sur coup 2 fois de plus, idem: il "bidouille", pour lui le bruit disparait, j'insiste même pour qu'il change les roulements du boitier de pédalier, il me dit l'avoir fait -sous ma pression selon ses dires- (je n'ai aucune preuve qu'il l'ait fait à part sa parole).

Puis début juin 2015, je lui ramène le vélo et après plusieurs vidéos témoignant du bruit, j'insiste pour un retour SAV auprès de la marque,

Nous sommes le 1er aout, la marque n'a pas voulu lui dire ce qu'ils ont fait sur le vélo, mais le vélo est sur le point de revenir en boutique (le commercant me dit que le vélo est sur le point d'être livré, puis non il est à l'autre bout de la france, il me balade sur les horaires de livraison),

Je demande à être remboursé puisque le vélo n'a même pas roulé 100km (avec moi en tout cas), le commercant refuse, et en attendant que le vélo revienne, je lui demande si quand le vélo revient il me remboursera et il gardera le vélo si le probleme n'est pas réglé, il me dit que non, qu'il doit attendre que la marque lui verse la somme, qu'il n'a pas la somme en trésorerie et qu'il me remboursera une fois que la marque lui aura versé la somme,

Je suis pris en otage avec un commercant peu scrupuleux, qui est nonchalant face à un

probleme avéré sur un produit qu'il m'a vendu et je ne peux meme pas récupérer mes sous,

Quel sont les recours possibles ?